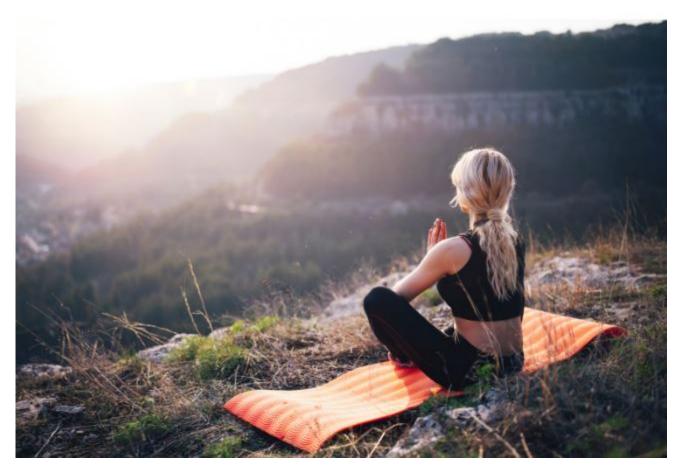


Se reconnecter à soi-même grâce à des pauses sensorielles en pleine nature



Que diriez-vous d'une pause au coeur de la nature pour harmoniser vos énergies ? C'est ce que proposent Sophie Roman, sophrologue, et Jeanne-Marie Pascal, guide nature, les samedis 10 septembre et 1er octobre prochains.

Sophie Roman accompagne ses patients en thérapie dans leurs difficultés relationnelles ou existentielles telles que le burn-out, les phobies, les addictions, le deuil, ou encore les angoisses, mais aussi dans un but de développement personnel à travers la sophrologie et la méditation. Jeanne-Marie Pascal, elle, est passionnée d'ethnobotanique et aime faire découvrir les végétaux par les sens. A deux, elles décident de s'associer pour créer des pauses sensorielles.

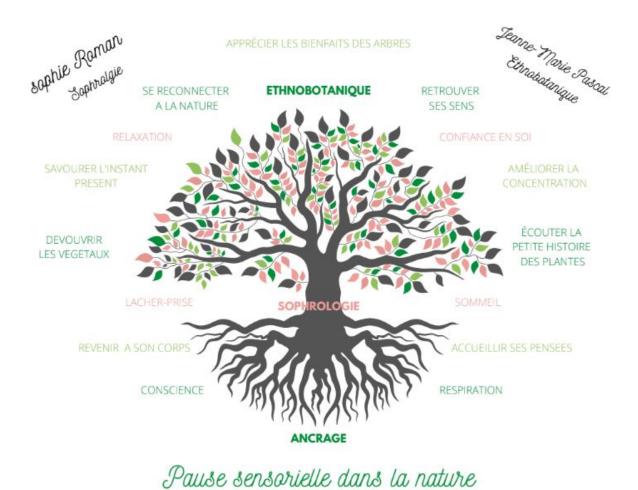
Pendant la séance de 2h, une heure sera dédiée à la découverte des végétaux avec les cinq sens pour les reconnaître, les utiliser, leur symbolique et leur énergie, l'autre heure permettra une séance de



sophrologie avec respiration et exercices dynamiques afin de stimuler les cinq sens.

L'immersion en forêt de feuillus permet l'harmonisation de nos énergies. Les résineux, quant à eux, nous permettent une dynamisation. Le samedi 10 septembre, la séance se fera au milieu des pins de Mormoiron. Le samedi 1er octobre, la pause sensorielle aura lieux au milieu des chênes de Venasque. Une séance est au prix de 48€, il faut réserver sa place en ligne au préalable car les séances sont limitées à 12 personnes.

Pour plus d'information (notamment sur le lieu de rendez-vous), contactez le numéro 04 90 63 00 78



V.A.



'Destination Forêt' : l'ONF organise un concours photo



Jusqu'au 4 septembre, l'<u>office national des forêts</u> organise un concours photo ouvert à tous en partenariat avec l'enseigne <u>Lafuma</u>. Que vous soyez un photographe passionné, débutant, amateur, curieux ou inspiré, tentez de gagner un des nombreux cadeaux.

En 2021, l'office national des forêts (ONF) avait enregistré plus de 370 participations à son concours photo. Cette année, l'ONF propose de découvrir d'encore plus près nos forêts française et vauclusienne. La forêt du Luberon qui abrite 91 espèces d'oiseaux, la forêt de Saint-Lambert et ses sapins de Céphalonie, ou encore la forêt de Groseau au pied du Mont Ventoux... Tous ces espaces naturels offrent des paysages uniques.

Depuis le 17 juin et jusqu'au 4 septembre, l'ONF organise un concours photo ouvert à tous en partenariat avec l'enseigne <u>Lafuma</u>, spécialisée dans les équipements de sport de nature. Que vous soyez un photographe passionné, débutant, amateur, curieux ou inspiré, tentez de gagner un des nombreux



cadeaux en envoyant vos plus belles photos de forêt.

Cette année, trois catégories sont proposées : 'la forêt et vous !', 'faune forestière, animaux sauvages en forêt...' et 'les forêts françaises, un voyage à l'autre bout du monde'.

Prix et récompenses

En septembre, 30 finalistes (10 par catégorie) seront sélectionnés par un vote des internautes (sur Facebook et Instagram) qui éliront les trois lauréats (Prix Or, Argent, Bronze) dans chacune des catégories. Ils seront récompensés par des prix offerts par le partenaire de l'évènement, Lafuma :

- 1^{er} prix : un pack complet Lafuma (une veste, un sac à dos de 40L et des chaussures de randonnée).
- 2^e prix : un sac à dos de 40L Lafuma.
- 3^e prix : des chaussures de randonnée Lafuma.

Comment participer?

Pour participer, il suffit de prendre une photographie, qui répond à une des trois catégories, dans une forêt française durant l'été. Une photo par catégorie choisie doit être envoyée. Envoyez ensuite la ou les photos par mail à <u>concours.photo@onf.fr</u>, accompagnée de la fiche d'inscription dûment complétée et avec les éléments suivants dans le corps du mail :

- Votre nom, prénom, adresse postale, date de naissance, numéro de téléphone portable, email, le nom de la forêt concernée, le département et l'adresse de prise clichée aussi précise que possible (adresse complète, géolocalisation, chemin à proximité...).
- Précisez la/les catégorie(s) dans laquelle/lesquelles vous souhaitez concourir.
- En pièce jointe : vos photos, couleur, en HD (minimum requis : 4MO), rectangulaire (16 :9) et au format JPEG. Chaque photographie devra être renommée de la façon suivante : Nom.Prénom.annéedenaissance.jpg.



Ecrit par le 4 avril 2025



Que vous soyez un photographe passionné, débutant, amateur, curieux ou inspiré, tentez de gagner un des nombreux cadeaux © Jean-Pierre Cahoreau / DR

Concours ouvert à toute personne physique et majeure. Règlement complet et fiche d'inscription à retrouver <u>ici</u>.

J.R.

Apt : un concours photo sur la biodiversité de la ville



Ecrit par le 4 avril 2025



La ville d'Apt organise un concours photo jusqu'au dimanche 22 mai sur le thème 'Un regard sur la nature en ville', auquel amateurs et professionnels sont invités à participer.

Si vous êtes âgé de plus de 18 ans et passionné par la photographie, vous pouvez démontrer votre talent en capturant la biodiversité aptésienne pour le concours photo organisé par la ville. Elaborée dans le cadre de la politique 'Environnement et développement durable', cette compétition a pour réel objectif de sensibiliser le public à l'environnement en milieu urbain.

Les photographies en compétition seront jugées sous l'angle du respect du thème, de la qualité artistique et technique, du point de vue et du récit par un jury composé de professionnels de la discipline et de spécialistes de l'environnement. Le photographe allemand de renommée internationale Hans Silvester, installé en Provence depuis les années 1960, présidera le jury. Ce dernier désignera une liste de 20 lauréats qui recevront des lots en récompenses et dont les 5 premiers seront sacrés grands gagnants du concours. A la clé, des stages de photographie, des bons d'achats, des livres, l'agrandissement de sa



photographie, ou encore la participation à une exposition.

Les conditions de participation

La participation au concours est gratuite et les photographies doivent obligatoirement être effectuées sur le territoire de la commune d'Apt et respecter le thème 'Un regard sur la nature en ville'. Les photomontages sont interdits. Si il y a des personnes présentes et clairement identifiables sur la photo, elles doivent donner leur autorisation écrite au photographe.

Chaque participant peut soumettre deux photographies dont il est l'auteur. La date et le lieu de la prise de vue doivent être indiqués et les images ne doivent contenir aucun signe permettant d'identifier l'auteur. Un <u>formulaire d'inscription</u> doit également être rempli puis envoyé avec les photographies à l'adresse concoursnatureenville@apt.fr via un site de transfert.

Pour plus d'informations, veuillez consulter en ligne <u>le dossier complet du concours</u>, disponible sur le site de <u>la commune d'Apt</u>.

V.A

Les éleveurs ovins vauclusiens dénoncent les nouvelles attaques de loups



Ecrit par le 4 avril 2025



Alors que se tient aujourd'hui la 'mobilisation nationale des éleveurs face à la prédation', la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse rappelle l'explosion des attaques de loup dans le département et « l'immense détresse des éleveurs, de leur famille et de leurs troupeaux ».

« De quelques attaques il y a une dizaine d'années, 194 moutons ont officiellement été comptabilisés comme victimes en 2020, constate la FDO 84. Si le nombre d'attaques et de victimes n'augmentait que lentement jusqu'il y a quelques années, elles ont quadruplé depuis 2019. La pression actuelle confirme malheureusement la tendance et l'expansion du prédateur en Vaucluse.

Des attaques dans 9 communes cet été

Durant l'été, la Fédération départementale assure que 9 communes vauclusiennes sont suspectées officiellement d'avoir été le théâtre connu des attaques de loup : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde



d'Apt, Lauris, Monieux, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Venasque et Saignon (où <u>une nouvelle attaque</u> <u>s'est produite les 18 et 19 septembre derniers</u>).

Une population sous-estimée

« Le loup est maintenant bien implanté sur le Mont Ventoux, le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la commune de Bédoin est actuellement classifiée comme foyer de prédation. C'est pourtant l'ensemble du département qui est menacé : au premier semestre, c'étaient les communes de Mornas et d'Uchaux le long du Rhône qui étaient attaquées par le loup », insistent les représentants des éleveurs qui regrettent « qu'aux vues des réalités de terrain que la population de loup soit aujourd'hui sous-estimée ».

Aujourd'hui on estime ainsi que 4 à 5 meutes de loup séviraient en Vaucluse, soit près d'une trentaine d'individus.

Un secteur en danger?

La FDO demande donc que le mode de gestion du loup soit revu au regard de la dynamique réelle de la population. « Il est nécessaire que chaque éleveur puisse protéger ses animaux toute l'année, sur tout le territoire et en toute sécurité – sécurité juridique comprise, en particulier pour l'usage des chiens de protection, demande la Fédération. Sans cela, l'élevage ovin en Vaucluse, pourtant vertueux et plébiscité par les consommateurs, disparaîtra. Les conditions de vie personnelle et professionnelle des éleveurs continuent de se dégrader. Ils vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux et subissent un traumatisme quand celle-ci survient. Leur santé est profondément et durablement altérée. Les indemnisations reçues ne couvrent qu'en partie les préjudices matériels subis, en aucun cas les préjudices moraux supportés. Les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer. Sans une action rapide des pouvoirs publics pour réguler fermement les populations de loups et un réveil de l'opinion publique, ce sont le pastoralisme, des paysages, un mode de vie, une production de viande de qualité et un terroir qui sont en danger. »

L.G.

40 000 sangliers tués par an dans le Gard



Ecrit par le 4 avril 2025



Avec environ 40 000 sangliers tués par an depuis plusieurs années, le Gard détient le record national d'abattage de cet animal dont la population connaît une hausse exponentielle dans toute la France depuis une vingtaine d'années désormais. C'est pour cela que les pouvoirs publics et les responsables départementaux de la chasse s'inquiètent de cette prolifération et jugent indispensable de maintenir le nombre d'individus à un niveau acceptable. En effet, cette population commet des dégâts importants dans les cultures, parfois même dans les jardins en zone péri-urbaine, et contre la petite faune sauvage. Elle peut aussi engendrer des risques d'accidents de la circulation.

Interdiction de nourrir ces animaux

Dans ce contexte, la préfecture du Gard vient d'identifier 2 sites d'agrainage illégaux sur la commune de Rivières situées entre Bagnols-sur-Cèze et Alès. Pour rappel, la pratique du nourrissage contribue à développer une population excessive de sangliers. De ce fait, elle est strictement interdite dans le Gard par arrêté préfectoral depuis 2017.

« Une enquête est en cours pour identifier les responsables de ces infractions, expliquent la préfecture du Gard. Les services de l'Etat ont mandaté les lieutenants de louveterie pour une opération de destruction de sangliers. Au nom de l'intérêt général, l'objectif partagé est de les faire baisser durablement et fortement pour revenir à une situation équilibrée, préservant les cultures, les milieux et



la sécurité publique. » Pour les chasseurs, cette régulation doit aussi permettre de réduire les indemnisations versées au titre des dégâts agricoles.

Jusqu'à 13 000 individus prélevés en Vaucluse

Moins touchés que son voisin, le département de Vaucluse a cependant connu un triplement de la population de sanglier prélevée sur cette période. A l'orée des années 2000, près de 4 000 sangliers étaient tués en Vaucluse contre près de 13 000 pour la saison 2016-2017 avant une décrue en 2018-2019 (7 360 individus). Il semblerait notamment que l'augmentation des populations de sangliers est fortement corrélée à la production naturelle de gland en forêt. Sauf, lorsque l'on nourrit directement ces animaux comme cela a été le cas les 24 et 25 avril dernier à Rivières.

« Les sociétés de chasse, qui feraient perdurer des pratiques illégales de nourrissage, seront vigoureusement poursuivies », prévient la préfecture du Gard qui se réserve le droit de missionner à nouveau la louveterie pour des tirs administratifs sur les territoires qui ne respecteraient pas la réglementation.

Le Vaucluse mis en lumière dans le magazine Vogue



Ecrit par le 4 avril 2025



Dans son dernier article intitulé '30 lieux iconiques à voir au moins une fois dans sa vie en France', le magazine <u>Vogue</u>, référent international du style et des tendances, met le Vaucluse sous le feu des projecteurs. Trois communes figurent dans la liste des sites incontournables, tant pour leur beauté architecturale que pour leurs atouts naturels.

Saignon

Village niché dans le Luberon, <u>Saignon</u> compile selon Vogue « tous les éléments provençaux qui font rêver : des petites maisons en pierre, escaladées par le lierre, des fontaines, des belvédères où admirer les champs de lavandes ». Saignon, qui s'étire au sommet d'une colline – dernier éperon du Petit Luberon qui se détache du plateau des Claparède – et domine la vallée d'Apt, en laisse plus d'un admiratif.

Le Sentier des Ocres

Sans surprise, <u>le Sentier des Ocres</u>, traversant d'anciennes carrières à ciel ouvert, fait partie des plus belles promenades du Roussillon selon le magazine. L'ocre est partout, vous montrant ses variations de couleurs naturelles jaune-ocre-orange-rouge, ses paysages façonnés par l'eau, le vent et l'homme. Un conseil toutefois : évitez la tenue blanche étincelante...



Gordes

En tête de liste des plus beaux villages de Provence, <u>Gordes</u> séduit « par son architecture typique, en pierre, mais aussi et surtout pour sa superbe vue plongeant sur le Luberon. » Aux confins du Parc naturel régional du Luberon, au cœur des monts de Vaucluse, Gordes est l'emblème du village perché provençal. Mille fois décrit, photographié, il doit sa réputation aux illustres artistes qui l'ont adulée.

Figurent également dans ce classement : le Pont du Gard, emblème de l'ingénierie romaine inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, les Baux de Provence ou les grillons s'en donnent à cœur joie, et les champs de lavandes en Provence, le 'must see' de la région.

Les chiffres sont formels, le Vaucluse remporte un franc succès au-delà des frontières. Le département a comptabilisé 21,8 millions de nuitées touristiques tout hébergement confondus en 2019 (+2,6% sur un an), avec 47% de touristes étrangers.